

COMMISSION REGIONALE DU RUNNING
CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE TRAIL COURT
9 JUIN 2024 – CROUY-SUR-OURCQ (77)
EPREUVE SUPPORT TRAIL DU PAYS DE L'OURCQ

1. Engagements :

- Championnat ouvert aux catégories espoirs à masters ayant une licence compétition.
- L'inscription est faite directement auprès de l'organisateur (renseigner son numéro de licence lors de l'inscription).
- La ligue remboursera aux clubs le montant de l'inscription (à hauteur maximum de 10 €) pour chaque arrivant, licencié compétition, classé au titre des championnats d'Île-de-France de trail court. Celui-ci sera effectué sur le compte de tiers du club.
- Aucune inscription sur place ne sera acceptée.
- **Le port du maillot du club est obligatoire pour tous les athlètes participants aux Championnats d'Île-de-France de Trail Court.**
- Le premier SAS de la course sera dédié au championnat.

2. Titres décernés :

a. Podiums individuels

- Podium masculin toutes catégories confondues.
- Podium féminin toutes catégories confondues.
- Le premier et la première des catégories Espoirs à Masters 10

b. Par équipe

L'équipe vainqueur est celle qui aura le temps total le moins élevé (addition des 4 meilleurs temps). En cas d'ex-æquo, l'équipe gagnante sera celle dont le 4^{ième} équipier comptant dans l'équipe sera le mieux classé.

- Première équipe hommes toutes catégories confondues.
- Première équipe femmes toutes catégories confondues.
- Première équipe mixte (avec au moins un homme ou une femme)

Nombre d'athlètes considérés comme mutés et/ou étrangers autorisés à participer : 1 par équipe